



BUDGET



BUDGET 2023

ORDRE DU JOUR

- Mise en contexte
- Contexte financier
- Taux et tarifs 2023
- Compte de taxes moyen 2023
- Budget global 2023
- Revenus
- Dépenses
- PTI 2023-2024-2025
- Grand Angle



LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE
INTERNET WWW.BERGERONNES.COM

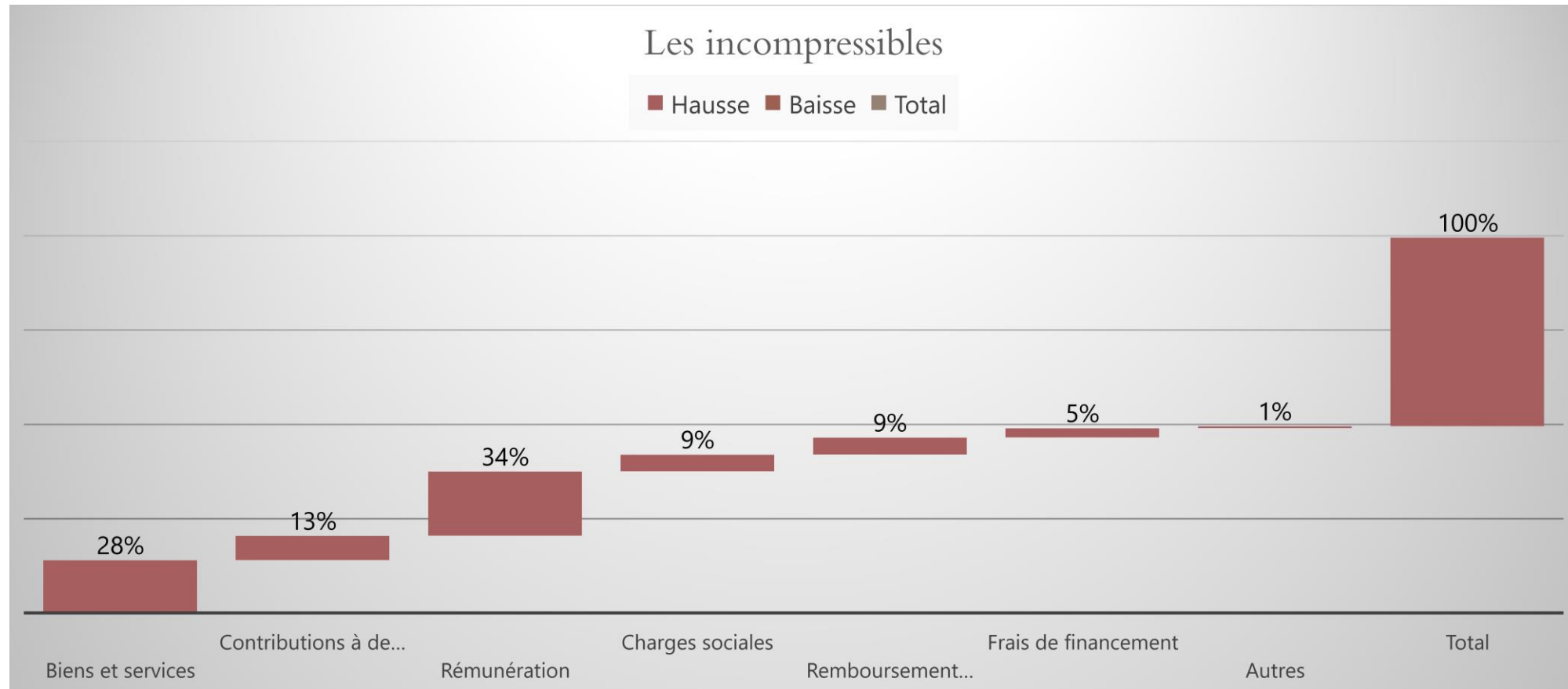
- Budget global 2023
- Revenus
- Dépenses
- PTI 2023-2024-2025
- PPT PRÉSENTATION



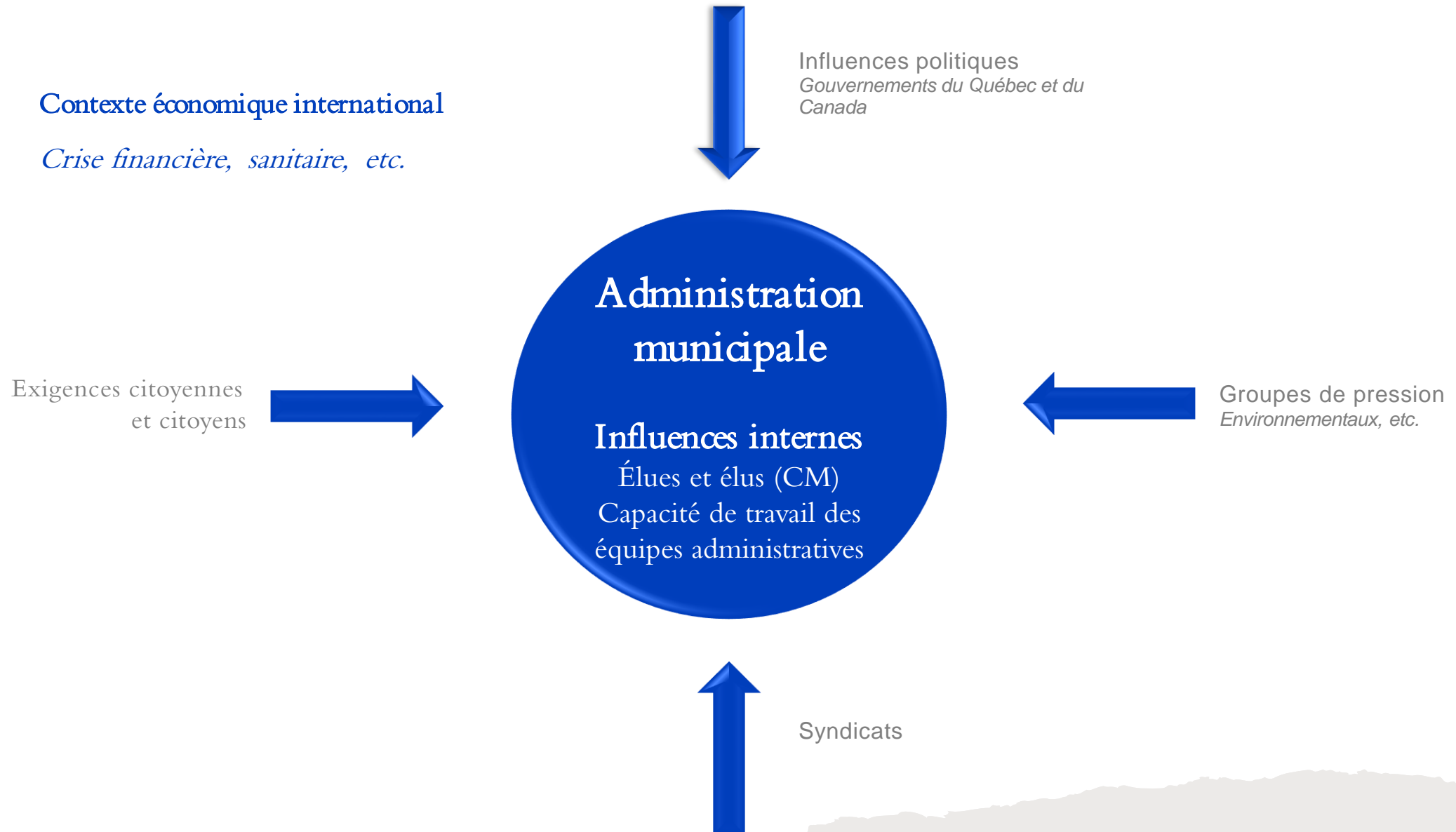
LA MUNICIPALITÉ DOIT CONCILIER DIFFÉRENTS ENJEUX LORS DE SA PLANIFICATION FINANCIÈRE:

1. Renouvellement et maintien des infrastructures;
2. Offre de services attrayante pour les citoyens et citoyennes;
3. Fiscalité compétitive pour soutenir le développement économique;
4. Atténuation de l'impact des décisions sur le fardeau fiscal des citoyens et citoyennes;
5. Augmentation rapide du coût de certains services;
6. Maintien d'un niveau d'endettement raisonnable;
7. Attitude proactive face à la situation financière de la Municipalité;
8. Transparence sur la gestion des finances publiques à long terme face aux citoyens et citoyennes;
9. Capacité de réaliser le PTI.

PLUS DE LA MOITIÉ DES DÉPENSES MUNICIPALES SONT
DIFFICILEMENT COMPRESSIBLES (56 %).
7.98% DE HAUSSE EN 2023 IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE
EXTERNE (MRC QUOTES-PARTS, ET AUTRES...).



DE MULTIPLES FACTEURS VONT INFLUENCER LA CONSTITUTION DU BUDGET



Gestion des investissements / Les modes de financement

Lorsque le Conseil municipal envisage une dépense, il peut utiliser différentes sources de financement :

- Dette à long terme
- Fonds de roulement
- Réserves financières
- Excédents affectés et non affectés
- Paiement au comptant
- Subventions

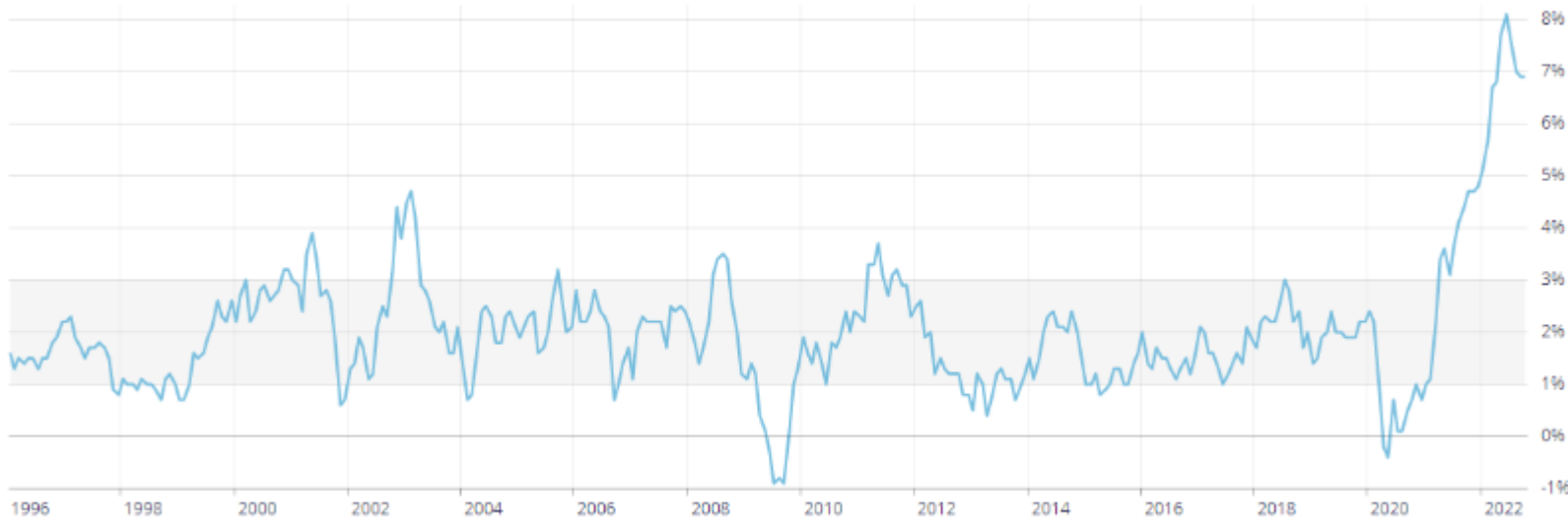


Contexte financier – inflation



IPC global – Canada

Source : Banque du Canada



**Indice des prix
à la consommation**

Novembre 2022

↑ 6,8 %

(variation sur 12 mois)

Près de **80 %** des coûts d'opérations municipales sont tributaires de la hausse marquée de l'inflation.

INCIDENCE SUR LE BUDGET ?

Contexte financier

- Forte pression inflationniste (matériaux de bases↑/ travaux);
- Hausse importante des taux d'intérêt sur les marchés;
- Impact important des organismes externes;
- Pénurie de main-d'œuvre;
- Ralentissement possible du marché immobilier;
- Forte majorité des revenus provenant de la taxation résidentielle;
- Croissance du rôle d'évaluation.



À PROPOS DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

RÔLE TRIENNAL 2023-2024-2025

Le rôle

- Le rôle d'évaluation 2022-2023-2024 constitue un résumé de l'inventaire des immeubles du territoire.
- Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle et des conditions du marché immobilier. Une fois établie, cette valeur sert de base pour déterminer la taxation municipale et scolaires.
- À noter que cette valeur ne reflète pas nécessairement la valeur marchande de votre propriété, notamment parce qu'elle réfère à une date passée.

La valeur

- La valeur réelle ou marchande d'une propriété est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence.
- Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.
- Pour déterminer la valeur réelle d'une propriété, l'évaluateur tient compte des conditions du marché immobilier telles qu'elles existaient dix-huit mois avant l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation.
- Pour le rôle 2023-2024-2025, cette date correspond au 1er juillet 2021.

La RFU

- La richesse foncière uniformisée (RFU) permet de mesurer et de comparer la capacité des municipalités à générer des revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes. Elle peut servir au partage des dépenses des organismes intermunicipaux, tels que les régies intermunicipales, ainsi que comme base de répartition par les municipalités régionales de comté (MRC). Elle est un élément important dans le calcul du potentiel fiscal qui sert à la répartition des dépenses des communautés métropolitaines.

RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)

	RFU 2022	Quote-part 2022	RFU 2023	Quote-part 2023
Les Bergeronnes	61 583 968 \$	130 829 \$	66 471 062 \$	159 389 \$

7.93% 



Hausse des coûts et de la taxation en gestion des matières résiduelles

Hausse des dépenses

La conjoncture économique actuelle difficile n'épargne pas la gestion des matières résiduelles. En effet, les dépenses pour collecter, transporter et traiter les différentes matières résiduelles générées sur notre territoire ont augmenté de plus de 16 % en 1 an seulement. La majorité des contrats de collecte, de transport et de traitement ont subi des clauses d'ajustement des prix en fonction des prix du diesel et du taux d'inflation. De plus, les redevances à l'enfouissement sont également en forte hausse passant de 24,32 \$ en 2022 à 30 \$ la tonne en 2023, ce qui s'ajoute au prix de base exigé par l'exploitant du site d'enfouissement. Les dépenses totales augmenteront de 505 000 \$ pour se chiffrer à 3,6 millions en 2023.

Baisse des revenus

Par le passé, la MRC recevait une compensation partielle pour les redevances à l'enfouissement. En 2023, ces compensations seront réduites de plus 60 000 \$ puisqu'elles sont maintenant conditionnelles à la collecte des matières organiques. Ceci représente une baisse de 4 % des revenus associés à la gestion des matières résiduelles. De plus, la fin de l'utilisation des surplus accumulés comme source de revenus explique à elle seule près de 20 % de la hausse des tarifs en 2023.

Rappel

La MRC vous rappelle que la meilleure façon de limiter les hausses de coûts liés à la gestion des matières résiduelles est de réduire la quantité de matières envoyées à l'enfouissement.

La meilleure façon de limiter les hausses de coûts liés à la gestion des matières résiduelles dans le futur est de réduire collectivement nos déchets, en consommant plus prudemment, et en acheminant ce qui est recyclé dans les points de dépôt adéquats.

En plus du coût de traitement exigé par l'exploitant du site d'enfouissement, le gouvernement impose une redevance à la tonne pour les déchets enfouis, redevances qui passe de 24.32 \$ en 2022 à 30 \$ en 2023. Une augmentation subséquente de 2\$/tonne par an est prévue pour les années suivantes.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2022	2023
131 028 \$	172 364 \$

La solution ? Composter...

La méthode de répartition du budget de gestion des matières résiduelles est basée sur le principe « utilisateur-payeur ». Puisque les coûts de l'enfouissement sont beaucoup plus élevés que ceux de la récupération, une municipalité qui produit plus de déchets payera plus. Ce principe permet donc de récompenser les municipalités qui sont plus performantes au niveau de la récupération et d'inciter celles qui le sont moins à le devenir.



QUOTE-PART

QUOTE-PART MRC	2022	2023	
Gestion financière et administrative	7 644	11 431	
Évaluation	41 286	33 005	
Collecte et transport	59 760	84 391	
Élimination et recyclage	79 216	111 866	
Promotion et dév industriel	138 976	196 257	
Contribution CLD	7 761	7 608	
Transport collectif et adapté	628	642	
TOTAL	196 295	248 943	26.82%



SERVICE DES INCENDIES

ENTENTE INTERMUNICIPALE

2022	2023
132 252 \$	160 691 \$



TAUX DE TAXATION

Portrait 2023

Augmentation municipale	Contribution Excédent de fonctionnement non affecté	Sans contribution
2.74% - 0.05\$	150 000\$	19.2% - 0.35\$

TAUX DE TAXES ET TARIFS			
	2021	2022	2023
Taxe foncière générale	\$1.34	\$1.44	\$1.49
Taxe foncière Sûreté du Québec	0.16	0.16	0.16
Taxe incendie	0.22	0.22	0.22
	1.72	1.82	1.87
Taxe spéciale 2019-132 (20%)	0.01	0.01	0.01
Taxe spéciale 2019-132 (80%) unité	42.58	42.58	42.17
Taxe spéciale 2022-168		0.00	0.07
Tarif d'aqueduc	150.00	150.00	150.00
Tarif égouts	95.00	95.00	95.00
Tarif ordures	192.00	200.00	300.00

TAUX DE TAXATION

EXEMPLE SUR VALEUR DE MAISON DE 100 000 \$

COMPTE DE TAXES - MOYENNE		
	2022	2023
Évaluation moyenne	100 000	100 000
Taxe foncière générale	1 440.00	1 490.00
Sûreté du Québec	160.00	160.00
Taxe incendie	220.00	220.00
Taxe spéciale 2019-132 (20%)	8.25	7.55
Taxe spéciale 2019-132 (80%) unité	42.58	42.17
Taxe spéciale 2022-168		68.27
Aqueduc et égout	245.00	245.00
Ordures	200.00	300.00
Total :	\$2 315.83	\$2 532.99
Augmentation:	9.25%	9.38%



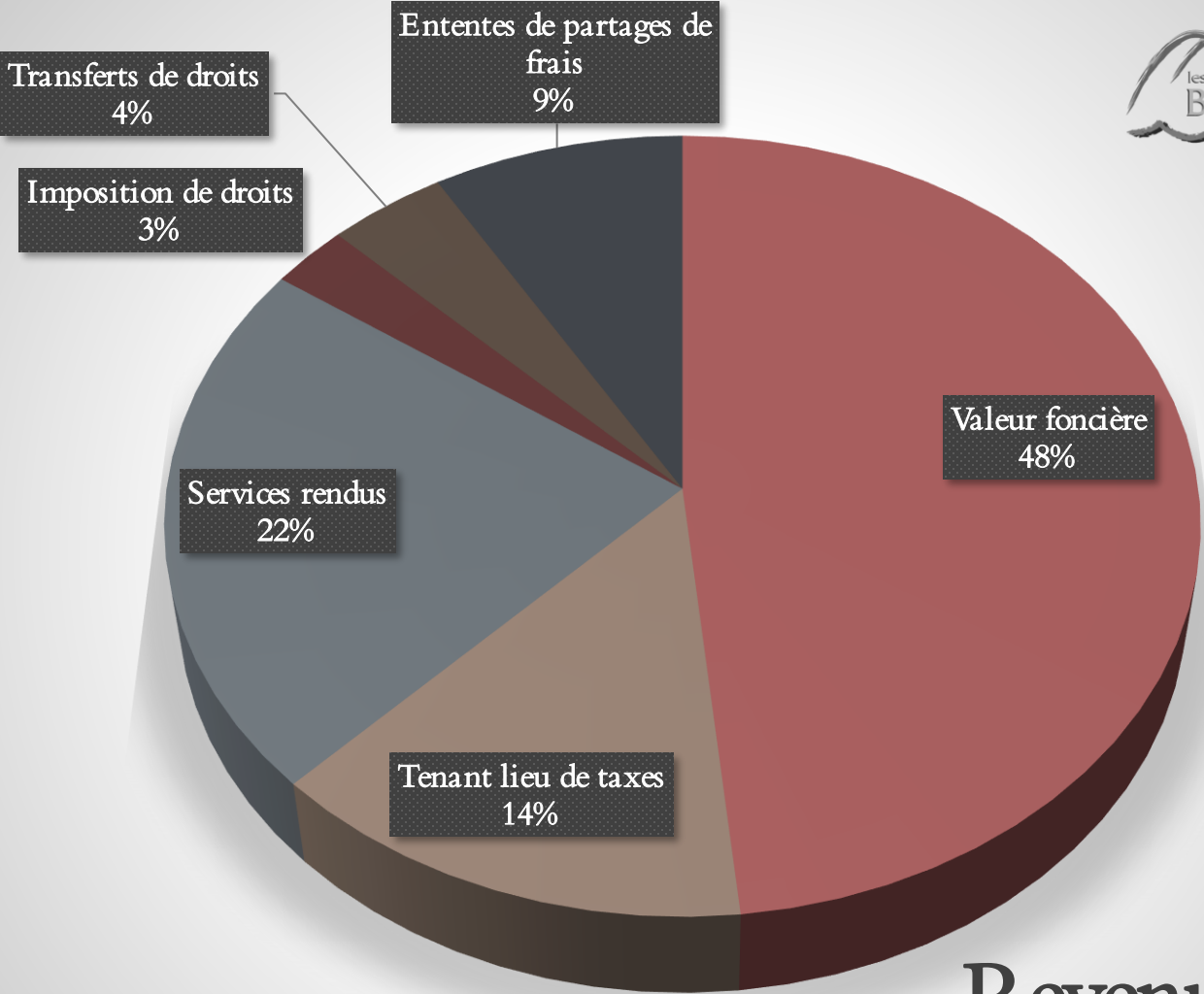
REVENUS 2023

DÉTAIL DES REVENUS MUNICIPAUX

	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2022</i>
	(en dollars)	(en dollars)
TAXES		
Taxes sur la valeur foncière	989 295	886 830
Tarification pour services municipaux	<u>314 730</u>	<u>231 201</u>
	1 304 025	1 118 031
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	363 215	314 419
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10 888	9 759
Autres	<u>4 184</u>	<u>4 139</u>
	378 287	328 317
SERVICES RENDUS		
Autres services rendus	137 883	136 265
Autres services rendus (Salle de quilles)	19 350	12 000
Autres services rendus (Camping bon-désir)	<u>443 450</u>	<u>380 850</u>
	600 683	529 115
IMPOSITION DE DROITS		
Impositions de droits	6 500	6 500
Amendes et pénalités	0	0
Intérêts	5 500	4 500
Autres revenus	<u>60 026</u>	<u>11 300</u>
	72 026	38 100
TRANSFERTS		
Transfert de droit	<u>109 288</u>	<u>92 302</u>
TRANSFERTS, ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS		
Administration	30 000	30 000
Transport	95 000	45 000
Aménagement, urbanisme et développement	51 057	54 616
Loisirs et culture	<u>55 526</u>	<u>8 101</u>
	231 583	137 717
TOTAL DES REVENUS	<u>2 695 891</u>	<u>2 227 782</u>

REVENUS 2023

2 695 891\$



Revenus 2023



DÉPENSES 2023

DÉTAIL DES DÉPENSES MUNICIPALES

	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2022</i>
	(en dollars)	(en dollars)
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Conseil municipal	39 542	45 568
Application de la loi	250	250
Gestion financière et administrative	327 011	330 996
Greffe	0	0
Évaluation	33 255	41 536
Gestion du personnel	7 300	8 325
Autres	33 844	27 764
	441 202	454 439
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police	50 788	48 782
Protection contre l'incendie	164 701	135 903
Sécurité civile	1 856	2 512
	217 345	187 197
TRANSPORT		
Voirie municipale	223 103	145 189
Enlèvement de la neige	160 744	144 231
Éclairage de rues	10 500	10 500
Circulation et stationnement	8 150	6 650
	402 497	306 570
TRANSPORT - COLLECTIF		
Transport aérien	7 405	4 987
Transport collectif et adapté	642	628
	8 047	5 615
TOTAL TRANSPORT	410 544	312 185
HYGIÈNE DU MILIEU		
Purification et traitement de l'eau potable	62 487	50 739
Réseaux de distribution de l'eau potable	28 505	24 254
Réseaux d'égout	17 888	13 326
	108 881	88 319
MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Collecte et transport	84 391	59 760
Élimination	111 866	79 216
	196 257	138 976
AMÉLIORATION DES COURS D'EAU		
Amélioration des cours d'eau	0	0
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	305 138	227 295
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
Logement social	1 604	5 100
Centre de la petite enfance	15 613	13 021
Carrefour jeunesse emploi	14 779	3 121
	31 996	21 242
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
Urbanisme et zonage	75 457	59 808
Prom et dev econ - ind et comm	7 608	7 761
Prom et dev econ - tourisme	114 600	76 227
Autres	10 712	4 585
	208 377	148 380



CHARGES 2023

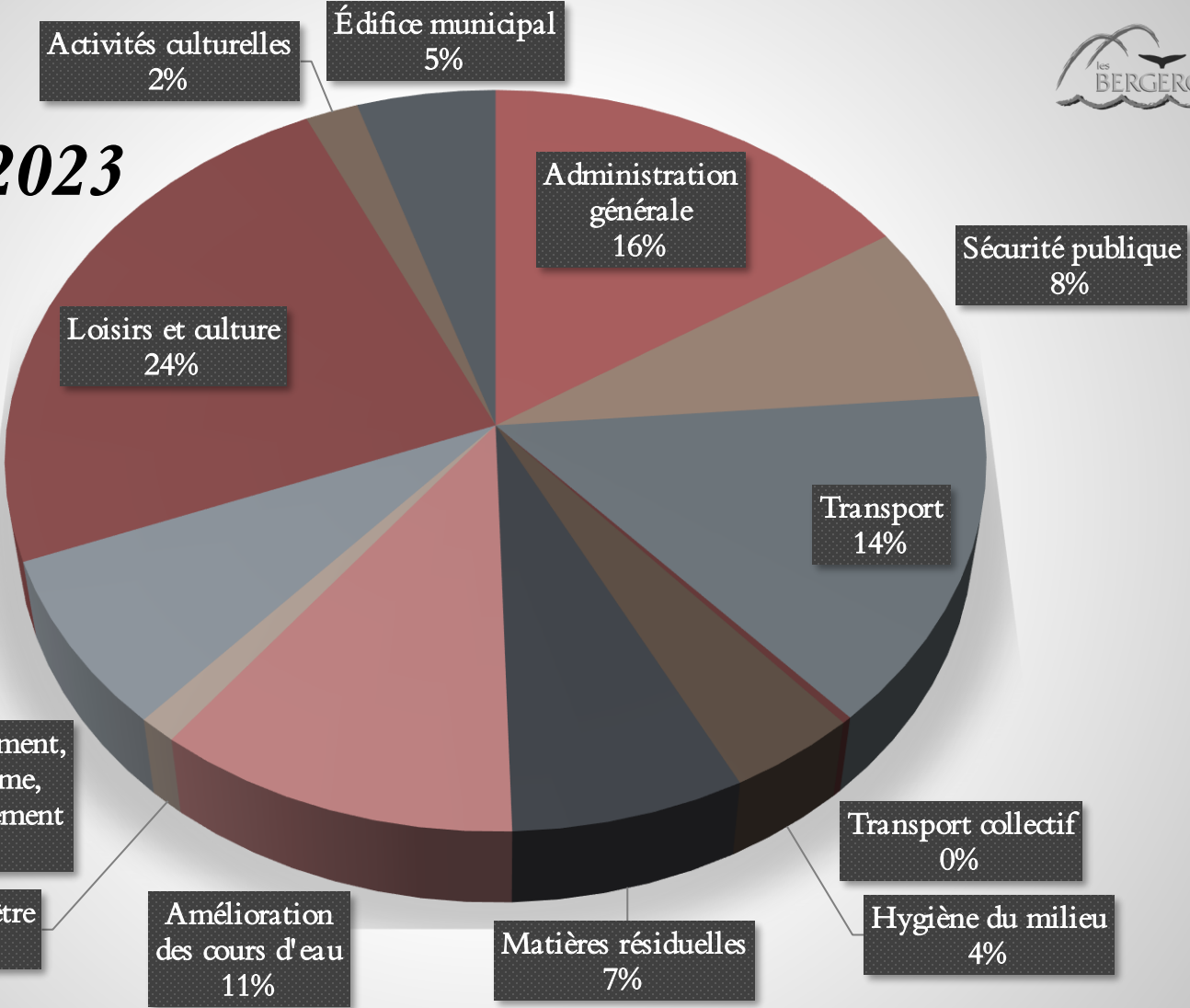
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES		
Centre communautaire	32 076	24 441
Patinoire intérieur et extérieur	14 782	10 682
Piscine, plage et port de plaisance	4 250	3 375
Parc et terrain de jeux	36 245	12 382
Camping Bon-Désir	397 822	345 327
Salle de quilles	54 410	49 893
Polyvalente	981	981
Loisirs	<u>123 586</u>	<u>16 501</u>
	664 153	463 582
ACTIVITÉS CULTURELLES		
Bibliothèque	23 217	8 980
Musées et centre d'exposition	17 238	17 222
Autres ressource patrimoine	0	0
Autres activités culturelles	<u>12 475</u>	<u>12 000</u>
	52 930	38 202
	TOTAL LOISIRS ET CULTURES	
	<u>717 082</u>	<u>501 784</u>
ÉDIFICE MUNICIPAL		
Édifice municipal	<u>72 973</u>	<u>56 683</u>
MACHINERIE ET VÉHICULES		
Machinerie et véhicules	<u>19 759</u>	<u>20 829</u>
FRAIS DE FINANCEMENT		
Intérêts	<u>138 944</u>	<u>118 860</u>
	TOTAL DETTES À LONG TERME	
	<u>138 944</u>	<u>118 860</u>
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT		
	<u>0</u>	<u>0</u>
	TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	
	<u>138 944</u>	<u>118 860</u>
	TOTAL DES DÉPENSES	
	<u>2 563 359</u>	<u>2 048 894</u>
	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	
	<u>132 532</u>	<u>178 888</u>
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Immobilisations	0	0
Financement	-117 019	-132 023
Affectation	-15 514	-46 867
	EXCÉDENT A DES FINS FISCALES	
	<u>0</u>	<u>0</u>

CHARGES 2023

2 695 0891\$



Charges 2023





À GRANDS PAS



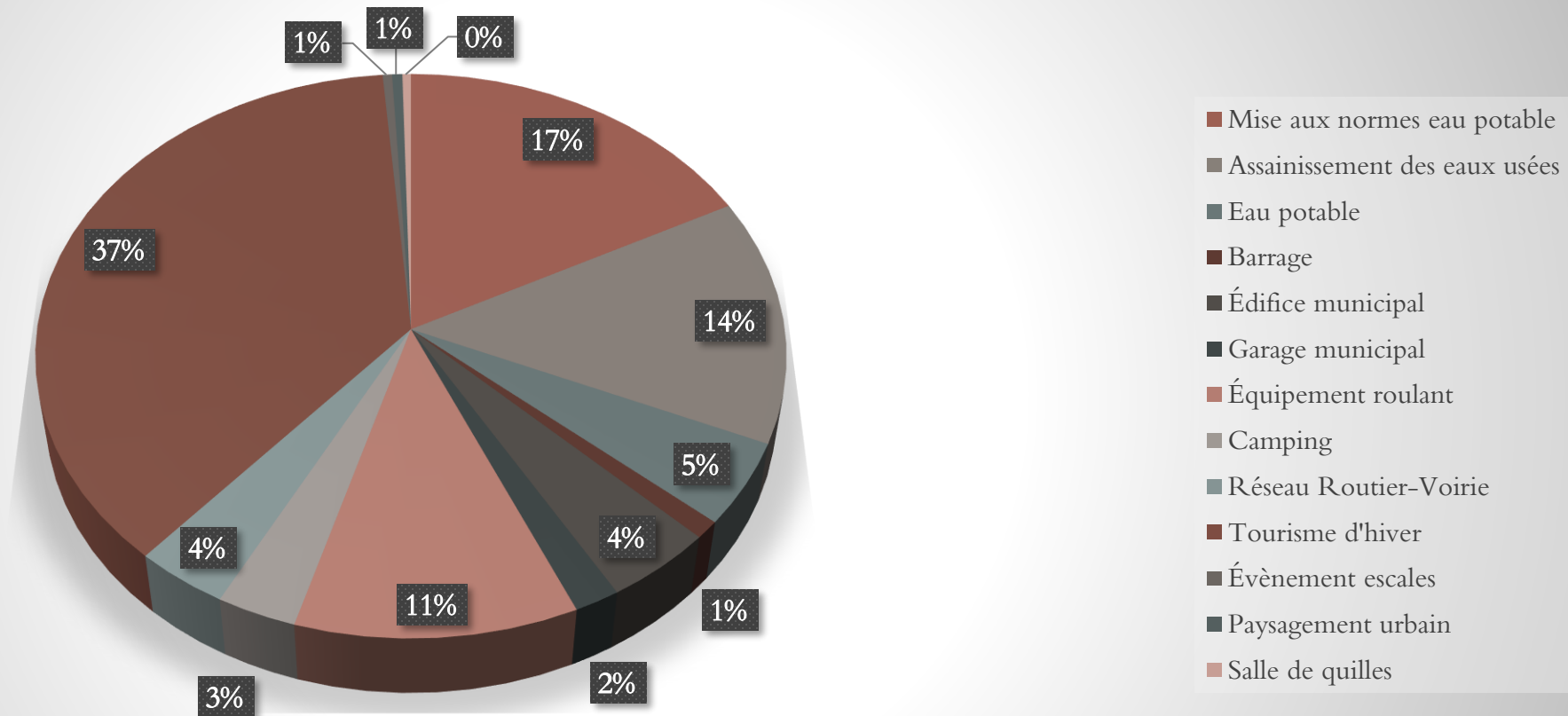
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

BUDGET 2023

DESCRIPTION	2023	2024	2025	Financement
MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'EAU POTABLE	432 000 \$	2 255 001 \$	3 170 001 \$	PRIMEAU 4 978 451\$/Municipalité 878 550\$
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	40 000 \$	1 295 000 \$	9 490 000 \$	175 000\$ TECQ/PRIMEAU 9 167 250\$/Municipalité 1 617 750\$
BLOC SANITAIRE	310 000 \$			TECQ en priorité 4 (20% discrétionnaire) 188 000\$ / PSPS (50 000\$) / Prima (50 000\$) / EPRTNT (22 000)
EAU POTABLE	118 000 \$	0 \$	0 \$	TECQ
BARRAGE PRISE D'EAU	25 000 \$	175 000 \$	0 \$	66% PAFMAN
GARAGE MUNICIPAL RTE-138	45 000 \$	- \$	- \$	RECIM 70%, promoteur 30%
ARÉNA	2 500 \$	- \$	- \$	Municipalité
MATÉRIEL ROULANT total	278 485 \$	66 906 \$	56 906 \$	
Flotte électrique : 2 pick up F-150, 1 Chrysler Pacifica, 1 Ford Escape.	221 579 \$			Subventions : 147 726\$ / Part du promoteur : 73 852\$
Vélos électriques, partenariat Vélo E-go	56 906 \$	56 906 \$	56 906 \$	170 717 \$ enveloppe globale / subvention 141 301\$/ promoteur 29 419\$. Sur trois phases (3 ans)
Gratte pour tracteur		10 000 \$		Municipalité.
LOISIRS ET CULTURE	- \$	- \$	38 000 \$	
CAMPING	79 000 \$	- \$	- \$	34 000\$ Municipalité
RÉSEAU ROUTIER - VOIRIE	92 000 \$	- \$	- \$	Revenu Carrière-sablière/PAVL
DÉVELOPPEMENT TOURISME D'HIVER	925 250 \$	- \$	- \$	PMVI 95%, promoteur 5%.
ÉVÈNEMENT ESCALES	11 000 \$	15 000 \$	20 000 \$	Prog. d'aide 80%, promoteur 20%
PAYSAGEMENT URBAIN	12 000 \$	24 000 \$	28 000 \$	Prog. d'aide 80%, promoteur 20%
PROGRAMME JEUNESSE	- \$	18 000 \$	22 000 \$	Prog. d'aide 80%, promoteur 20%
SALLE DE QUILLES	10 000 \$	27 000 \$	20 000 \$	Prog. d'aide 80%, promoteur 20%
Total par année	2 488 535 \$	3 925 907 \$	12 844 907 \$	
Grand total pour la période de 3 ans	19 259 348 \$			

DIVERSIFIER

2023	2024	2025
2 488 535\$	3 925 907\$	12 844 907\$
amorce	maturité	aboutissement





GRAND ANGLE

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT





- Une Vision de développement permet d'orienter les actions plutôt que de s'éparpiller.
- Une Vision de développement permet d'éviter que les diverses consultations effectuées dans le temps demeurent lettre morte.



les
BERGERONNES

*S'imprégner
de nature!*

VISION

La communauté des Bergeronnes est héritière d'un patrimoine culturel et d'un environnement au caractère naturel unique. Elle assure leur pérennité par son engagement dans la préservation de son milieu de vie.

Elle met en valeur l'environnement, contribue à l'amélioration de la qualité de vie et offre un cadre propice au développement économique. C'est une municipalité citoyenne, dynamique, innovante, accueillante et à l'écoute, ouverte sur le monde tout en demeurant dans le respect de son authenticité.



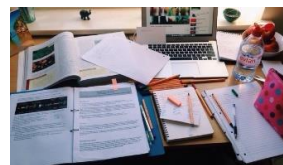
Infrastructures



Développement durable



Immobilier



Études



Événements



Services aux citoyens



Paysagement urbain



Agro-alimentaire / forestier



Communautaire



Nouvelles technologies



Transports



Économie / Entrepreneuriat



Loisirs / Sports / Activités



Culture



Éducation



Tourisme



Patrimoine



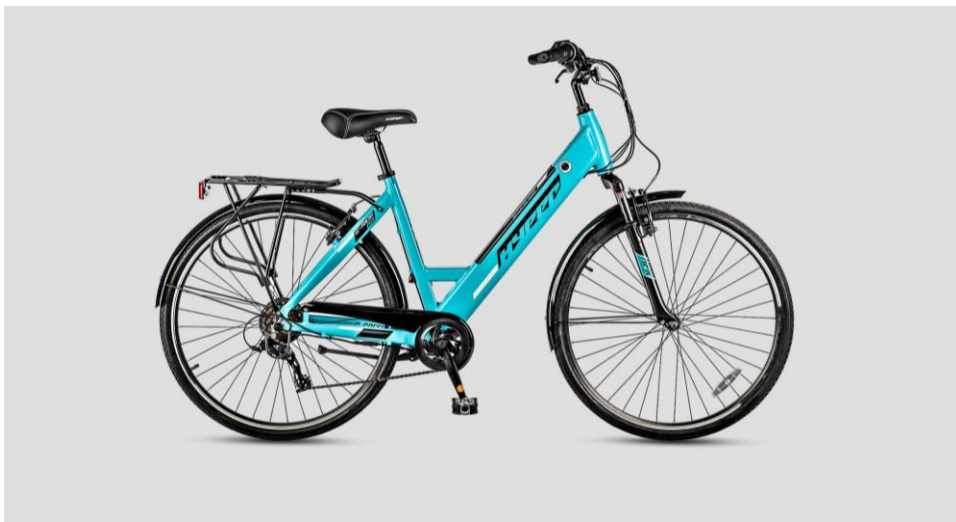
Communication



Jeunesse

Bloc sanitaire





Transport actif

- ▶ Vélos électriques
- ▶ Stations de recharge pour vélos





Ford F-150 Supercrew



Escape



Chrysler Pacifica



Tourisme

Une opportunité à saisir



Prêts à camper





En avant-plan pour la MRC.

Le mode de vie nordique possède une unicité attrayante qui se décline en de nombreuses expériences. Mettre en valeur cette offre plurielle et authentique semble nécessaire.

La perception de la saison froide a évolué. Les incitatifs pour mettre le pied dehors se multiplient, on cherche à embrasser l'hiver au lieu de le subir.

Soyons pro-actif !

L'incontournable projet

Tourisme d'hiver

- Camping Bon-Désir
- Prêts-à-camper
- Activités
- Évènement



NOUVELLES TECHNOLOGIES



TITRE DE LA PRÉSENTATION





ÉVÈNEMENTS

Nos escales



CHAMP DE VISION

Un projet récréotouristique d'importance qui offre un site exceptionnel pour permettre aux passionnés d'aviation de se rencontrer tout en faisant découvrir au public un loisir et un domaine d'activités captivant pour les adeptes comme pour le grand public.

AÉROVENTURE

- Avions, amphibies et hélicoptères
- Aviateurs campeurs
- Offres hébergement : hôtel unique, Go-Van Club...
- Visiteurs
- Activités : présentations historiques, conférences, ateliers, spectacles musicaux, cinéma, feux de camp et autres.



Hangar Festif

- Évolution de l'offre
- Diversification des activités
- Ministère de la culture



Sculpture

- Éric Maillet



Bibliothèque

Loin des simples comptoirs de prêt ou des salles de lecture d'antan, les bibliothèques se redéfinissent aujourd'hui comme des espaces de vie, des « troisièmes lieux » entre l'univers du travail et celui de la famille, des lieux où on aime passer du temps, apprendre et partager des expertises et des expériences.

« Il faut souligner la contribution incontournable des bibliothèques à la vitalité sociale, à la prospérité économique et à la richesse culturelle de la société québécoise »





Paysagement urbain





L'Art vert







COMMUNAUTAIRE

M E R C I

Municipalité des Bergeronnes
info@bergeronnes.com
www.bergeronnes.com

